

SEANCE du 20 juin 2014

Le vingt juin deux mille quatorze, dix-neuf heures trente, le conseil municipal convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BLOT, Maire.

Sont présents : Michel VAUCLIN, Daniel COLLAY, Dominique HILL, Cyrille LAMISSE BOUBECHÉ, Laurence ANDRIAMIRADO, Amaury SAULNIER, Frédéric SOUILLARD, Grégory PREVOST

Absents excusés : Franck SIMON, Laëtitia VOLTA

Secrétaire de Séance : Frédéric SOUILLARD

Date de convocation : 12 juin 2014 – Date d'affichage : 30 juin 2014

Avant de commencer la séance, le Conseil Municipal a le plaisir de rencontrer la nouvelle secrétaire de mairie en la personne de Virginie SOUDRY qui sera présente 20h/semaine le lundi et jeudi, personne d'expérience qui saura mettre toutes ses qualifications au service du village de Frichemesnil.

Point d'avancement du projet éducatif réforme des rythmes scolaires

Un point d'étape est nécessaire afin de déterminer l'avancement du projet

Un emploi d'avenir est en cours de recrutement par notre prestataire, une association intermédiaire qui a signé une convention avec les Services de l'Etat dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

Suite au questionnaire rédigé par la commission sociale et distribué à chaque enfant de l'école il en résulte que :

- tous les enfants sauf 3 fréquenteront les activités périscolaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- 10 enfants ont besoin d'une restauration + d'un temps de garderie jusqu'à 13h30 le mercredi.

- quelques familles auront besoin d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi sachant que notre objectif est de mutualiser avec les besoins des communes d'Etampuis et la Houssaye Béranger. Un rendez-vous est prévu très prochainement.

Frichemesnil possède les infrastructures nécessaires afin d'accueillir les enfants, cependant il reste à déterminer précisément:

- les besoins des communes voisines : nombre d'enfants, fréquence d'accueil, modalités de transport à la charge des communes partenaires.

- La capacité d'accueil de la salle communale, la participation financière des autres communes, les modalités de partenariat. Un tarif différentiel sera mis en place entre les frichemesnilais et les communes voisines; Frichemesnil mettant à disposition sa salle et sa logistique.

- un système de « panier repas » sera peut être nécessaire : les parents sont tous d'accord sur ce principe dans notre commune.

Une réunion avec La société Isidore est prévue afin de déterminer si une livraison est possible pour un nombre de repas limité.

Un besoin d'accueil de garderie le mercredi matin avant l'école sera à organiser ainsi que l'achat d'un micro-onde supplémentaire, le cas échéant.

Il est prévu la présence de deux animateurs qualifiés sur les temps périscolaires, le mercredi et la pause méridienne.

- une stagiaire en BP JEPS (Brevet d'Etat de Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports) sera présente tous les mercredis et la moitié des vacances scolaires
- un animateur en contrat d'avenir : une association intermédiaire mettra à disposition un animateur BAFA : c'est la solution la moins onéreuse 6,54€/ heure pour 25 à 30h/semaine, laquelle permet de maintenir un principe de gratuité des activités culturelles proposées le lundi, jeudi et vendredi.

L'offre en contrat Emploi d'Avenir a été déposée début Juin au niveau de Pôle Emploi. Le profil de poste nécessite *a minima* le BAFA et des compétences organisationnelles.

2 jeunes sont candidats à ce jour.

2 groupes d'enfants seront constitués dans le but de diversifier et d'adapter les activités par tranche d'âge.

- CP/CE1 (activités autour de la photo numérique)
- CE2/CM1/CM2 plus nombreux (activités orientées vers la musique)

Des associations locales de Clères, Yvetot, Bosc le hard interviendront.

La question du ludisports, maintenu le mardi se pose : le Conseil Général de Seine-Maritime se désengage du dispositif à compter de la rentrée 2014, toujours cofinancé cependant par la Communauté de Communes. Ludisports restera payant pour les familles : 20€/an et par enfant, à valider lors de la prochaine réunion de la Communauté de Communes, le 23 juin 2014.

Election des sénateurs: désignation des conseils municipaux et suppléants

Les élus sont désignés par les grands électeurs

- il faut élire 1 titulaire et 3 suppléants

Titulaire : Monsieur le maire se présente, il est élu à l'unanimité.

1er suppléant : Michel VAUCLIN se présente, il est élu à l'unanimité.

2ème suppléant : Daniel COLLAY se présente, il est élu à l'unanimité.

3ème suppléant : Grégory Prévost se présente: il est élu à l'unanimité.

Désignation des Délégués à l'Office de tourisme de Clères

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il y a lieu de redésigner deux délégués et deux suppléants pour le représenter au sein de l'Office de tourisme de Clères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité :

Titulaires : Cyrille LAMISSE BOUBECHE et Amaury SAULNIER

Suppléants : Frédéric SOUILLARD et Grégory PREVOST

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Virginie SOUDRY se chargera de changer le forfait de la salle polyvalente afin de pouvoir téléphoner sur les lignes des téléphones portables.
- Enlèvement des déchets verts : positionnement d'une benne sur le terrain communal pour l'évacuation des déchets verts. Un devis a été établi par la société DSF de MALAUNAY avec 3 offres. L'offre retenue est la location d'une benne de 15 m3 sur une période de 9 mois (mars à novembre) avec une seule rotation. Le Conseil adopte, à l'unanimité, ce principe.
- dates à venir:

27 juin 2014 : fête de l'école

28 juin 2014 : méchoui

02 juillet 2014: réunion publique sur l'état d'avancement des rythmes scolaires

Fin de la séance à 23 heures 30